



Service Enfance :

Françoise Eudes : 01.60.59.18.06

secretariat.enfance.urba@ville-boisleroi.fr

Danièle Lassaigne. 01.60.59.18.15

enfance@ville-boisleroi.fr

Rentrée scolaire 2012/2013

Inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2009 et des nouveaux arrivants.

La première étape s'effectue auprès du service enfance de la Mairie qui vous recevra sans rendez-vous :

Les lundi 13 et mardi 14 février de 9h30 à 12h00

Le mercredi 15 février de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Les jeudi 16 et vendredi 17 février de 9h30 à 12h00

1. Nous vous demandons de présenter la photocopie des documents suivants :

- Un justificatif de domicile (facture, bail, ...)
- Le livret de famille
- Les documents (Fiche d'inscription scolaire et périscolaire complétés suivant vos possibilités, suite à l'envoi préalable par mail du service enfance.)

2. Pour les prestations périscolaires (Restauration scolaire, centre de loisirs) :

Veillez fournir la copie de l'avis d'imposition 2011 (revenus 2010) du foyer dans lequel vit l'enfant afin de déterminer votre tranche tarifaire suivant les tarifs qui seront délibérés par le Conseil Municipal courant Mai.2012.

La deuxième étape s'effectuera à l'école Maternelle avec la directrice que vous rencontrerez lors du rendez-vous convenu avec le service enfance